La modification 7 du PLU répond au besoin futur de logement des Biotois. Mais de façon très excessive.

Pourquoi vouloir autant de logements sur Sophia qui est un lieu d'activités professionnelles mais qui n'est pas un lieu de vie ?

Outre la bétonisation aux conséquences sur l'environnement naturel irrémédiables, outre les conséquences inhérentes aux inondations, il faut considérer avec encore plus d'intérêt qu'aujourd'hui, l'aspect transport et les route saturées.

Un exemple : la décision de réalisation de nouveaux logements dans le but de limiter les déplacements et la congestion des voies d'accès en créant deux servitudes de mixité sociale n°15 (1,5 ha dans le secteur de la ZAC du Funel) et n°16 (1,5 ha dans le secteur des Templiers), bien que est louable, conduira à un accroissement de la circulation ; en effet, il est illusoire de croire que la totalité des foyers (parents et enfants, soit 500 à 1000 personnes) auront leurs activités professionnelles, scolaires, creche, loisirs, etc. sans avoir recours à la voiture et en restant sur Sophia. Cela ira à l'encontre de l'objectif annoncé.

Paul Nicolas, les Vignasses, Biot